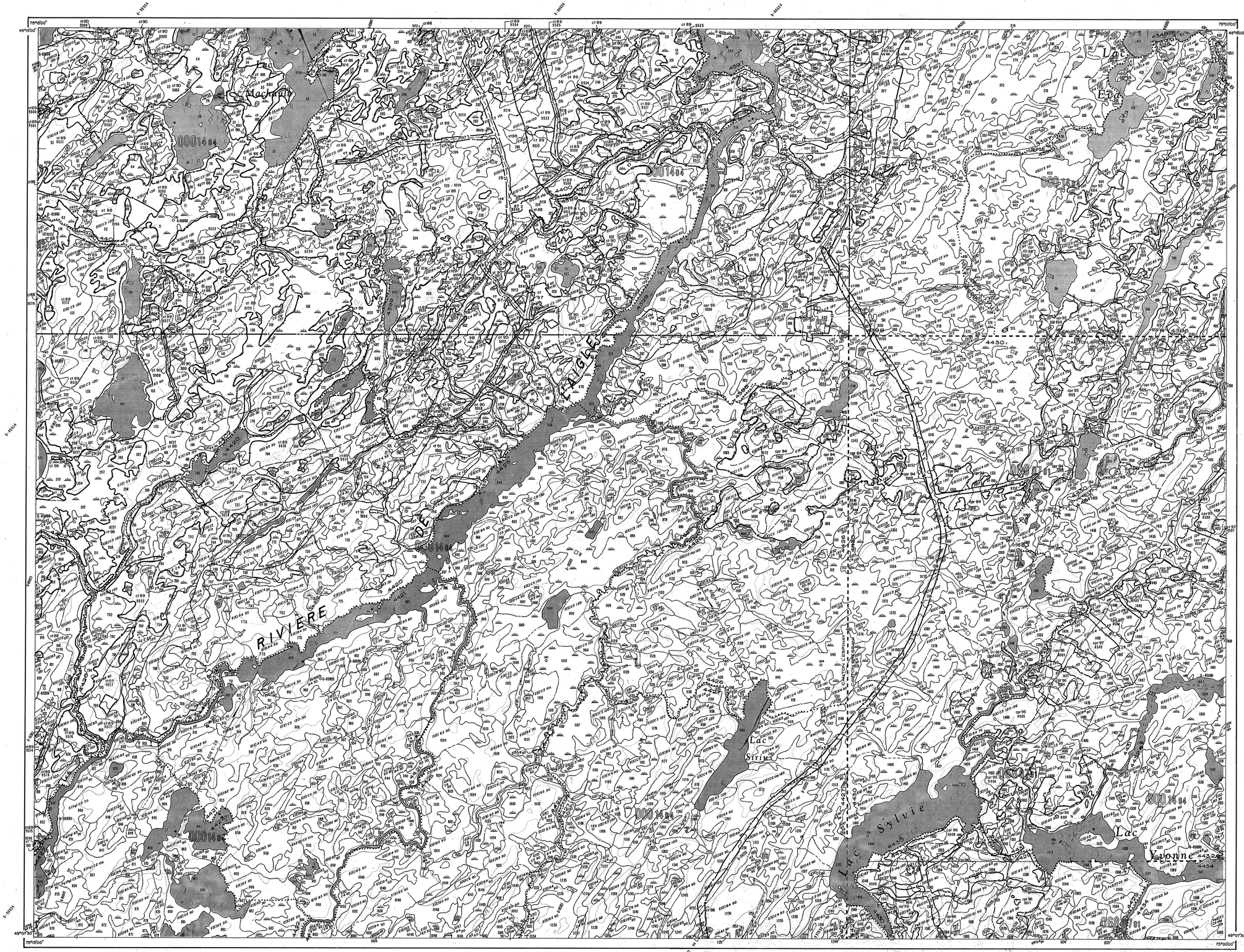

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — — secondaire
— — — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées	cp
Coupe avec protection de la régénération	cpr
Coupe avec réserves de semenciers	crs
Coupe progressive d'ensemencement	cpe
Coupe par bandes	cb
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir	cdl
Coupe de jardinage	cj
Coupe partielle (préciser ou à pied)	cp
Dégagement manuel	dm
Plantation en régénération	pr
Plantation en remplacement	pe
Plantation de boulaies	pb
Ensemencement	ens
Fertilisation artificielle	fa
Récolte dans les bidons boisés (désignée fibres)	r

N.B. Ces interventions n'ajoutent ou perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (S)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)
— — à pin rouge	R (PR)
— — à pin gris	R (PG)
— — à mélèze	R (M)
— — à thuya (cèdre)	R (T)
— — à pruche	R (PU)
— — à mélèze	R (M)
Pessière	E
— — (épinette noire et/ou épinette rouge occupent plus de 75% de la portion résineuse)	E (E)
— — à sapin (sapin)	E (S)
— — à pin blanc	E (PB)
— — à pruche	E (PU)
— — à mélèze	E (M)
— — à pin gris	E (PG)
— — à pin rouge	E (PR)
— — à épinette noire	E (EN)
— — (plantation d'épinette blanche)	E (P S)
— — (plantation d'épinette de Norvège)	E (P N)
— — (plantation d'épinette noire)	E (P E)
— — (plantation d'épinette rouge)	E (P R)
Sapinière	S
— — (le sapin et/ou/épin. blanche occupent plus de 75% de la portie résineuse)	S (S)
— — à épinette noire	S (E)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S (PB)
— — à pin rouge	S (PR)
— — à pin gris	S (PG)
— — à mélèze	S (M)
— — (plantation de sapin baumier)	S (P B)
Pinède à pin blanc	P
— — — — avec pin rouge	P (PR)
— — — — et/ou rouge (ils occupent plus de 75% de la portie résineuse)	P (PR)
— — — — avec thuya (cèdre)	P (T)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	P (E)
— — — — avec pin gris	P (PG)
— — — — avec pruche	P (PU)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	P (S)
— — — — (plantation de pin blanc)	P P
Pinède à pin rouge	P
— — — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)	P (PR)
— — — — avec thuya (cèdre)	P (T)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	P (E)
— — — — avec pin gris	P (PG)
— — — — avec pin blanc	P (PB)
— — — — avec pruche	P (PU)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	P (S)
— — — — (plantation de pin rouge)	P P
Pinède à pin gris	P
— — — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse)	P (PG)
— — — — avec thuya (cèdre)	P (T)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	P (E)
— — — — avec pin rouge	P (PR)
— — — — avec pin blanc	P (PB)
— — — — avec pruche	P (PU)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	P (S)
— — — — (plantation de pin gris)	P P
Cédrière	C
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse)	C (T)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)
— — à mélèze	C (M)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	C (PB)
— — à pin gris	C (PG)
— — à pruche	C (PU)
— — à sapin et/ou épinette blanche	C (S)
— — (plantation de thuya)	THU P
Pruchière	PU
— — (la pruche occupe plus de75% de la portie résineuse)	PU (PU)
— — à thuya (cèdre)	PU (T)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	PU (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	PU (PB)
— — à pin rouge	PU (PR)
— — à pin gris	PU (PG)
— — à sapin et/ou épinette blanche	PU (S)
— — (plantation de pruche)	PRU P
Mélèzin	M
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)	M (M)
— — à thuya (cèdre)	M (T)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	M (E)
— — à pin blanc et/ou rouge	M (PB)
— — à pin rouge	M (PR)
— — à pin gris	M (PG)
— — à pruche	M (PU)
— — à sapin et/ou épinette blanche	M (S)
— — (plantation de mélèze européen)	MEL P
— — (plantation de mélèze japonais)	MEL P
— — (plantation de mélèze laricin)	MEL P

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉE (groupements et sous-groupements)

	Tendance	Tendance
	résineuse	feuillue
Feuillu d'essences intolérantes avec pin gris	F1 (PG)	F1 (PG)
— — — — — — avec pin rouge	F1 (PR)	F1 (PR)
— — — — — — avec pin rouge	F1 (PR)	F1 (PR)
— — — — — — avec résineux	F1 (R)	F1 (R)
— — — — — — avec sapin	F1 (S)	F1 (S)
— — — — — — avec épinette noire ou rouge	F1 (E)	F1 (E)
Bouleau à bouleaux blancs avec tolér.	BB (S)	BB (S)
— — — — — avec épinette noire ou rouge	BB (E)	BB (E)
— — — — — avec pin gris	BB (PG)	BB (PG)
— — — — — avec pin rouge	BB (PR)	BB (PR)
— — — — — avec résineux	BB (R)	BB (R)
BOULEAU à bouleaux jaunes avec tolér.	BJ (S)	BJ (S)
Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc	F1 (PB)	F1 (PB)
— — — — — avec pin rouge	F1 (PR)	F1 (PR)
Peuplier avec sapin	PE (S)	PE (S)
— — — avec pin gris	PE (PG)	PE (PG)
— — — avec pin rouge	PE (PR)	PE (PR)
— — — avec épinette noire ou rouge	PE (E)	PE (E)
Peuplier à peuplier faux-tremble	PE (PE)	PE (PE)
Érablière résineuse	ER (R)	ER (R)
Mélangée à feuillus tolérants	MF (F)	MF (F)
— — sur station humide	MFh (F)	MFh (F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— — d'essences intolérantes	F1
— — d'essences tolérantes	F2
— — sur station humide	Fh
— — à peuplier	PE
Bouleau à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	BB
— — à bouleaux jaunes	BJ
Peuplier à peuplier	PE
Érablière rouge	ER (R)
Érablière à sucre	ER (S)
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	ER (BB)
— — à bouleaux jaunes	ER (BJ)
— — à feuillus d'essences intolérantes	ER (F1)
— — à feuillus d'essences tolérantes	ER (F2)
Plantation d'érable à sucre	PLU (S)
— — à bouleau jaune	PLU (BJ)
— — à chêne rouge	PLU (CR)
— — à caryer cordiforme	PLU (CC)
— — à frêne d'amérique	PLU (FA)

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	D
Dénudé et semi-dénudé humide	Dh
Aulnaie	AL

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	
Ligne de transport d'énergie (emprise)	
Terres agricoles	
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.	

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en bandes	cb
Coupe partielle par trouées	cpt
Coupe partielle par épidémie légère	cpe
Chablis partiel	ch
Verglas partiel	v
Brûlis partiel	b

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche vivantes: ⊖ 1 à 50 % ⊕ 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale	T
Brûlis	B
Chablis total	CH
Épidémie sévère	E
Friche	F
Plantation	P

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
10 (-ans)	0-20 ans
30 " "	21-40 "
50 " "	41-60 "
70 " "	61-80 "
90 " "	81-100 "
100 " "	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	CLASSES
70-30 (ans)	30-70 (ans)
80-30 "	30-80 "
90-30 "	30-90 "
90-50 "	50-90 "
90-70 "	70-90 "
100-70 "	70-100 "

FORÊT INÉQUIENNE

Jeune inéquienne: Groupe à dominance de feuillus intolérants, majorité des tiges entre 0 et 30 ans. Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 60 ans.

Vieilleuse inéquienne: Groupe à dominance de feuillus intolérants, majorité des tiges entre 30 et 70 ans. Autres peuplements, majorité des tiges entre 60 et plus de 60 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30 %	vacuum
Moyenne	31 à 40 %	↑
Forte	41 à 50 %	↑↑
Abrupte	51 % et plus	↑↑↑
Inaccessible	— — — — —	↑

N.B.: Les classes de pente sont indiquées avec les tracés publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 3 E1 C3 S2 D2 E 5

- S — Définition
- 3 — classe de perte
- E1 — classe d'âge
- C3 — perturbation
- S2 — classe de hauteur
- D2 — classe de densité
- E — type group. d'essences groupement d'essences
- 5 — classe d'origine
- 0 C3 <68 01
- 0 — classe de perte
- C3 — classe d'âge
- <68 — classe de hauteur
- 01 — classe de densité
- C — type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. GLUS, MCNEIL, LESSER ET ASS.
SIGNATURE: Claude Gélinas

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.:
SIGNATURE:

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR	1 (D5m)	2 (17m)	3 (D2m)	4 (7m)	5 (4m)	6 (1m)
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative	2
Unité de gestion	26-2
Unité d'aménagement	
Unité de sondage	5
Mode de tenure ou de gestion	068°07'01"
Bloc d'aménagement	
Concessionnaire ou autres	
Bassin hydrographique	40307
Bassin primaire	
Bassin secondaire	
Unité de gestion privée	
Municipalité	98400
Division de recensement	
Municipalité	
Cadastre	
Parcelle	4434 *
Région écologique	12b
Municipalité régionale de comté	

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Compt. for. 8602-8902-9255-9535-5047-5551-6087-6557-7009-7501 8086-8507

A jour : avril 1988

Carte forestière: Photographie aérienne : 1985; Année de publication : 1986; Année de révision : AVRIL, 1989

Divisions territoriales en date du : 1/9/85
Déclinaison magnétique : 17° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-G-5 S.E.	32-G-6 S.O.	32-G-7 S.O.
32-G-4 S.E.	32-G-3 S.O.	32-G-2 S.O.
32-B-13 S.E.	32-B-14 N.O.	32-B-15 N.O.

32 G/3 N.E.